

Conseil d'administration du 24 novembre 2021

Délibération n° 2021-29

relative à l'approbation du budget initial 2022

Vu le code de la construction et de l'habitation et, notamment les articles R.342-2, I, 2° et 3° et R.342-3 – 1er alinéa ;

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

Vu le rapport de présentation aux membres du conseil d'administration.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE NATIONALE DE CONTROLE DU LOGEMENT SOCIAL DÉCIDE

Article 1 : les autorisations budgétaires suivantes sont approuvées

- Autorisations d'emploi : 136 ETPT dont 136 ETPT sous plafond d'emplois législatif et 0 ETPT hors plafond d'emplois législatif
- Autorisations d'engagement : 17 565 592 € dont :
 - Personnel : 14 640 000 €
 - Fonctionnement : 2 628 592 €
 - Investissement : 297 000 €
- Crédits de paiement : 18 642 557 € dont :
 - Personnel : 14 640 000 €
 - Fonctionnement : 3 647 357 €
 - Investissement : 355 200 €
- Prévisions de recettes : 17 846 919 €
- Solde budgétaire : -795 638 €

Article 2 : les prévisions comptables suivantes sont approuvées :

- Variation de la trésorerie : - 738 863 €
- Résultat patrimonial : - 1 024 090 €
- Capacité d'autofinancement : - 440 090 €
- Variation de fonds de roulement : - 690 315 €

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

La présente délibération sera publiée par voie électronique sur le site Internet de l'ANCOLS.

Fait le 24 novembre 2021

La présidente du conseil d'administration

Marie LATARE 

TABLEAU 1 Autorisations d'emplois

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des autorisations d'emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	136	0	136

Rappel du plafond d'emplois notifié par le responsable de programme en ETPT (c) :

136

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI (a) doit être inférieure ou égale au plafond notifié par le responsable du programme chef de file du budget général de l'Etat (c).

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme (décomptant dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme) et des autres dépenses de personnel

	EMPLOIS SOUS PLAFOND LFI		EMPLOIS HORS PLAFOND LFI		PLAFOND ORGANISME	
	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *
TOTAL DES EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DES AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (1 + 2 + 3 + 4)	133	14 157 349	3	101 251	136	14 640 000
1 - TITULAIRES	55	6 740 973			55	6 740 973
* Titulaires État	55	6 740 973			55	6 740 973
* Titulaires organisme (corps propre)	0	0			0	0
2 - CONTRACTUELS	78	7 416 376	0	0	78	7 416 376
* Contractuels de droit public	4	308 759	0	0	4	308 759
øCDI	1	85 836			1	85 836
øCDD	0	0	-	-	0	0
. Titulaires détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	3	222 922	-	-	3	222 922
* Contractuels de droit privé	74	7 107 617	0	0	74	7 107 617
øCDI	73	7 036 102			73	7 036 175
øCDD	1	71 515			1	71 515
3 - CONTRATS AIDES			3	101 251	3	101 251
4 - AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (autres agents rémunérés à l'acte, à la tâche, prestations sociales, allocations diverses, impôts et taxes associés...)						381 400

* Dépenses de personnel relevant de l'enveloppe de dépenses de personnel du budget de l'organisme (en AE=CP). Le total des dépenses de personnel mentionné dans le tableau ci-dessus doit être égal au montant total des dépenses de personnel figurant dans le tableau des autorisations budgétaires. Par ailleurs, le total des emplois doit être égal au plafond d'autorisation d'emplois voté par l'organe délibérant (figurant ci-dessus pour vote).

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme et décomptant le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme mais en fonction dans une autre entité (Mises à disposition sortantes - ETPT et dépenses de personnel inclus dans le précédent tableau)

EMPLOIS EN FONCTION DANS UNE AUTRE ENTITE, REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DECOMPTEES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS		
	ETPT **	Dépenses de personnel **
EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME (5 + 6)	0	0
5 - EMPLOIS REMBOURSES A L'ORGANISME	0	0
6 - EMPLOIS NON REMBOURSES A L'ORGANISME	0	0

** Nombre d'emplois en ETPT décomptés dans le plafond d'autorisation d'emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et dépenses afférentes relevant

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par d'autres personnes morales et ne décomptant pas dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme (Mise à disposition entrantes)

EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME NON REMUNERES PAR LUI ET NON DECOMPTEES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS		
	ETPT ***	Dépenses de fonctionnement ***
EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES PERSONNES MORALES (7 + 8)	0	0
7 - EMPLOIS REMBOURSES PAR L'ORGANISME	0	0
8 - EMPLOIS NON REMBOURSES PAR L'ORGANISME	0	0

*** Nombre d'emplois en ETPT non décomptés dans le plafond d'autorisation d'emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et dépenses afférentes

TABLEAU 2 Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES						
	BI 2021		Exécution Prév.2021		BI 2022	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	14 909 000	14 909 000	13 723 215	13 723 215	14 640 000	14 640 000
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>2 096 100</i>	<i>2 096 100</i>	<i>1 958 266</i>	<i>1 958 266</i>	<i>1 819 300</i>	<i>1 819 300</i>
Fonctionnement	2 508 300	3 801 500	2 090 267	3 292 068	2 628 592	3 647 357
Intervention						
Investissement	275 000	323 200	274 216	322 541	297 000	355 200
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	17 692 300	19 033 700	16 087 698	17 337 824	17 565 592	18 642 557

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)				591 503		
---	--	--	--	----------------	--	--

RECETTES			
BI 2021	Exéc 2021	BI 2022	
17 837 482	17 929 326	17 846 919	Recettes globalisées
			Subvention pour charges de service public
			Autres financements de l'Etat
17 784 000	17 784 000	17 784 000	Fiscalité affectée
			Autres financements publics
53 482	145 326	62 919	Recettes propres
			Recettes fléchées*
			Financements de l'Etat fléchés
			Autres financements publics fléchés
17 837 482	17 929 326	17 846 919	TOTAL DES RECETTES (C)

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)	1 196 218	795 638	
--	------------------	----------------	--

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 4 Equilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS			
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	1 196 218	0	795 638
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)			
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	0		0
Autres décaissements sur comptes de tiers (e1)			
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	1 196 218	0	795 638
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)	0	647 715	0
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>			
<i>dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)</i>	<i>0</i>		<i>0</i>
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	1 196 218	647 715	795 638

FINANCEMENTS			
BI 2021	Exécuté 2021	BI 2022	
	591 503	0	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
56 213	56 213	56 775	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
		0	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
			Autres encaissements sur comptes de tiers (e2)
56 213	647 715	56 775	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
1 140 006		738 863	PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
			<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***</i>
		738 863	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>
1 196 218	647 715	795 638	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 6 Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BI 2021	Exécution Prév. 2021	BI 2022	PRODUITS	BI 2021	Exécution Prév. 2021	BI 2022
Personnel	14 909 000	13 723 215	14 640 000	Subventions de l'Etat			
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	<i>2 096 100</i>	<i>1 958 266</i>	<i>1 819 300</i>	Fiscalité affectée	17 784 000	17 784 000	17 784 000
Fonctionnement autre que les charges de personnel	4 493 171	4 008 068	4 409 357	Autres subventions			
Intervention (le cas échéant)				Autres produits	210 282	277 673	241 267
TOTAL DES CHARGES (1)	19 402 171	17 731 283	19 049 357	TOTAL DES PRODUITS (2)	17 994 282	18 061 673	18 025 267
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	0	330 389	0	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	1 407 889	0	1 024 090
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel : (1) + (3) = (2) + (4)	19 402 171	18 061 673	19 049 357	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel : (1) + (3) = (2) + (4)	19 402 171	18 061 673	19 049 357

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	BI 2021	Exécution Prév. 2021	BI 2022
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-1 407 889	330 389	-1 024 090
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	691 671	716 000	762 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-156 800	-132 000	-178 000
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice			
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	-873 018	914 389	-440 090

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BI 2021	Exécution Prév. 2021	BI 2022	RESSOURCES	BI 2021	Exécution Prév. 2021	BI 2022
Insuffisance d'autofinancement	873 018	0	440 090	Capacité d'autofinancement	0	914 389	0
Investissements	275 000	274 341	307 000	Financement de l'actif par l'État			
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'État			
				Autres ressources	56 213	56 213	56 775
Remboursement des dettes financières				Augmentation des dettes financières			
TOTAL DES EMPLOIS (5)	1 148 018	274 341	747 090	TOTAL DES RESSOURCES (6)	56 213	970 602	56 775
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	0	696 262	0	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	1 091 806	0	690 315

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	BI 2021	Exécution Prév. 2021	BI 2022
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	-1 091 806	696 262	-690 315
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	48 200	48 546	48 547
Variation de la TRÉSORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	-1 140 006	647 715	-690 315
Niveau du FONDS DE ROULEMENT au 31/12	5 721 338	8 543 154	7 852 838
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (Fonds de roulement - Trésorerie)	-647 313	-412 856	-364 308
Niveau de la TRÉSORERIE au 31/12	6 368 651	8 956 009	8 217 147